

Municipalité de Montebello

550, rue Notre-Dame
Montebello (Québec)
J0V 1L0
Téléphone : 819-423-5123
Télécopieur : 819-423-5703

Le 23 juillet 2008

Examen stratégique de la Société
canadienne des postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5

Objet : Le maintien du service postal public et universel

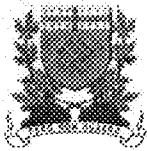
Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint l'original de la résolution numéro 2008-07-229 concernant l'objet précité.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.


Charles-Guy Beauchamp, g.m.a.
Secrétaire-trésorier et directeur général

p.j. (1)



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE
MONTEBELLO TENUE LE 21 JUILLET 2008 ET À LAQUELLE IL Y A QUORUM.

RESOLUTION NUMÉRO 2008-07-229

Examen stratégique de la Société canadienne des Postes / Le maintien du service postal public et universel

Attendu que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) ;

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bertrand
Appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Laframboise

Que le conseil municipal de Montebello s'oppose à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Que la présente résolution soit transmise à Examen stratégique de la Société canadienne des postes, 330, rue Sparks (HCCR), Ottawa (Ontario) K1A 0N5.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme
Ce 22 juillet 2008


Charles-Guy Beauchamp
Secrétaire-trésorier et directeur général


Gilles Gignac
marie suppléant